

19 juillet 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AVIS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS DE LA BCE SUR LA NOMINATION D'UN MEMBRE DU DIRECTOIRE DE LA BCE

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a adopté un avis sur une recommandation du Conseil de l'Union européenne concernant la nomination d'un nouveau membre du directoire de la BCE.

Le Conseil des gouverneurs n'a pas d'objection à l'égard du candidat proposé, M. Yves Mersch, qui est une personne dont l'autorité et l'expérience professionnelle dans le domaine monétaire ou bancaire sont reconnues, comme l'exige l'article 283, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

À la suite de l'avis du Conseil des gouverneurs et de l'avis du Parlement européen, la décision relative à la nomination sera prise par le Conseil européen, seuls les représentants des pays participant à la zone euro prenant part au vote.

L'avis de la BCE, qui sera publié prochainement au Journal officiel de l'Union européenne, peut être consulté sur le site Internet de la BCE dans toutes les langues officielles de l'Union européenne.

Banque centrale européenne

Direction Communication, Division Presse et information Kaiserstrasse 29 • D-60311 Frankfurt am Main Tél.: +49 69 1344 7455 • Télécopie: +49 69 1344 7404

Internet : http://www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.